



Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec

Corporation of Professional Librarians of Quebec

Montréal, le 12 juillet 2013

L'honorable James Moore
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Objet : Nomination prochaine du bibliothécaire et archiviste du Canada

Monsieur le Ministre,

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) est un organisme professionnel constitué en 1969 qui a pour mandat principal de représenter la profession de bibliothécaire au Québec. À ce titre, elle regroupe plus de 600 membres qui pratiquent dans divers domaines.

En mai dernier, nous vous faisons part de nos préoccupations quant à l'avenir de Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Cette fois nous tenons à joindre notre voix à celles de nos collègues des multiples associations de bibliothèques et de centres d'archives du Canada pour réaffirmer la nécessaire qualification professionnelle du prochain dirigeant de BAC comme bibliothécaire ou archiviste.

Face aux multiples défis auxquels doit faire face Bibliothèque et Archives Canada, il est d'autant plus important que la personne possède des connaissances approfondies en matière de gestion de l'information, de conservation du patrimoine et de numérisation pour le développement de cette institution nationale qu'est BAC dans un contexte de mutations profondes.

Une formation en gestion, une expertise administrative ou une expérience de travail dans d'autres domaines gouvernementaux ne peuvent suffire pour faire en sorte que Bibliothèque et Archives Canada puisse jouer son rôle de leader national et international. Or le pays compte un nombre important de bibliothécaires et d'archivistes hautement qualifiés qui ont su bâtir une expertise professionnelle tout en établissant des liens à long terme avec les diverses communautés, autant

.../2

d'éléments essentiels pour remplir le mandat légal de BAC et répondre aux attentes des Canadiens.

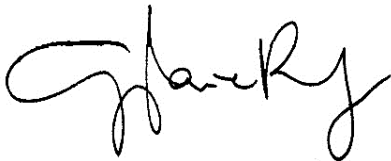
Ainsi, la CBPQ recommande fortement que des qualifications professionnelles et la formation du prochain dirigeant de BAC soient, sans compromis, celles reconnues pour les professions de bibliothécaire ou d'archiviste.

Par ailleurs, nous profitons de cette occasion pour vous signaler que nous considérons inacceptable que BAC fasse payer la numérisation de ses collections par les bibliothèques universitaires et les bibliothèques publiques, comme c'est le cas dans le projet en cours entre BAC et Canadiana. Une bibliothèque nationale se doit de justifier et d'assurer le financement de la numérisation du patrimoine national de façon à rendre ses collections accessibles à tous les citoyens sans que ceux-ci aient à payer.

Nous espérons que vous prendrez en considération nos suggestions et remarques lors de la sélection du prochain bibliothécaire et archiviste du Canada.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

La vice-présidente,



Guylaine Beaudry, Ph. D.

- c. c. Monsieur Le Très Honorable Stephen Harper, Premier ministre du Canada,
Chef du Parti Conservateur du Canada
Monsieur Thomas Mulcair, Chef du Nouveau Parti démocratique,
Monsieur Justin Trudeau, Chef du Parti Libéral du Canada,
Madame Elizabeth May, Chef du Parti Vert du Canada,
Monsieur Louis Plamondon, Député, Bloc québécois,
Madame Lara Wilson, Présidente du Conseil canadien des archives,
Monsieur Rob Moore, Président du Comité permanent du patrimoine
canadien
Monsieur Wayne G. Wouters, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet